



PLOUEZEC ACTIF
1 Rue du Colonel Simon
22470 PLOUEZEC
Siren : 879 215 382

Téléphone : 06.45.92.23.42

Email : contact@plouezec-actif.org

TOURNOI MARIO KART

Samedi 9 novembre 2024

19 heures 30

Salle des fêtes OSTREA à PLOUEZEC

REGLEMENT INTERIEUR

PRINCIPE GENERAL

- Le tournoi de jeu vidéo « MARIO KART » est organisé par l'Association PLOUEZEC ACTIF et se déroule au sein du festival « JEUX REVIENDRAI » organisé par l'Association des « Jeux de l'arrière-salle » les samedi 9 et dimanche 10 novembre 2024 à la Salle des Fêtes OSTREA à PLOUEZEC.
- Le règlement du tournoi se trouve en ligne sur le site internet « Plouezec-actif.org » et devra être accepté afin de pouvoir s'inscrire.
- **L'inscription est de 8 € par participant.** 16 participants maximum.
- L'inscription au tournoi doit obligatoirement se faire après acceptation du règlement intérieur.
- Les participants seront présents 30 minutes avant le début du tournoi, soit 19 h 30, avec une pièce d'identité (CNI ou passeport valide) et pour les mineurs l'attestation parentale qui est disponible sur le site internet « Plouezec-actif.org » avec copie de la pièce d'identité des parents (CNI ou passeport valide).

- Le tournoi commence à 20 h 00 et est ouvert aux **joueurs amateurs de 13 ans et plus.**
- Pendant toute l'épreuve, les joueurs sont tenus d'avoir **un comportement irréprochable vis-à-vis des autres joueurs et des membres de l'organisation.** Les joueurs devront respecter à tout moment les « Règles du Jeu » et l'intégrité du matériel.
- L'équipe organisatrice se réserve le droit de modifier ce présent règlement à sa convenance, celui-ci sera affiché et visible durant le tournoi. Toute modification des règles du jeu et du calendrier sera communiquée par l'organisation sur le site de l'association et par tout autre support qu'elle décidera d'utiliser.
- **Tournoi(s) non officiel(s), sans aucun lien avec Nintendo.**
- **En cas de coupure d'électricité décidée par le gouvernement, les manches qui ont été stoppées, seront rejouées.**

REGLES DE JEU

1 Configuration

- Tous les matchs auront lieu sur l'un des jeux de la série MARIO KART.
 - 16 participants maximum.
 - Course en 1 contre 1 sans personnage non joueur (PNJ).
 - Tous les personnages sont autorisés (sauf Funky Kong sur MARIO KART WII et DLC – Personnages du jeu de base uniquement).
 - Tableau aléatoire (tirage au sort)
- ➔ Tableau tournoi 16 participants avec *Gagnant* et *Perdant* Bracket.
- * *Gagnant Bracket* : course en deux manches gagnantes (BO3)
 - * *Finale gagnant* : course en trois manches gagnantes (BO5)
 - * *Perdant Bracket* : course en deux manches gagnantes (BO3)
 - * *Finale perdant* : course en trois manches gagnantes (BO5)
 - * *Demi-finale entre le perdant des gagnants et le gagnant des perdants* : course en deux manches gagnantes (BO3)
 - * *Grande finale entre le gagnant des gagnants et le gagnant de la demi-finale* : course en trois manches gagnantes (BO5) avec reset

- La dernière version du jeu sera utilisée. En cas de mise à jour récente du jeu avant l'événement, les organisateurs ont la possibilité d'utiliser la dernière version précédente après en avoir averti au préalable les joueurs.

Déroulement :

- Le tournoi se déroule sur une soirée à partir de 20 heures et la présence des participants est obligatoire dès 19 heures 30, à la Salle des Fêtes OSTREA de PLOUEZEC.
- Le déroulement du tournoi et schéma de compétition (arbre et brackets) seront communiqués sur place par les organisateurs.
- C'est à l'issue des phases finales que seront désignés les vainqueurs (gagnant et perdant) du tournoi et qu'aura lieu la séance de remise des récompenses.
- Les joueurs devront se rendre à l'endroit qui leur est indiqué pour disputer la course. À partir de ce moment, ils configureront leurs commandes, manette et personnage en accord avec le présent règlement.
- Si un joueur ne se présente pas pour sa course dans les 5 minutes après l'appel des organisateurs, celui-ci est considéré comme perdant de sa course (forfait).
- À la fin de la course, les joueurs laissent la console sur l'écran "Compte-rendu " et les manettes sur la table et appellent un arbitre. Les résultats de la course devront être fournis à l'arbitre et confirmés par les deux joueurs. Si un joueur oublie de donner le résultat, ce dernier ne pourra pas contester le résultat auprès des organisateurs, si ce dernier est faux.
- Si une course est interrompue intentionnellement par un joueur, ce joueur sera automatiquement disqualifié et verra la course en question perdue par forfait. Si une course est interrompue par une cause extérieure, telle qu'une erreur de la console de jeu ou une perte de courant, la course sera reprise à partir du moment de l'interruption.

3 Règlement général

Accueil, inscriptions et paiements du droit d'entrée :

- La participation au tournoi est payante et ouverte à tous dès 13 ans.
- Les joueurs de moins de 14 ans doivent venir accompagnés d'un adulte référent.
- **Les mineurs devront fournir une autorisation parentale les autorisant à participer à l'événement et à venir non-accompagné le cas échéant.**

« Art. R. 321-43.-I.-L'autorisation du représentant légal du mineur prévue à l'article L. 321-10 est écrite. L'organisateur conserve une copie pendant un an, éventuellement sous forme

dématérialisée, de cette autorisation, ainsi que le numéro, la nature et l'autorité de délivrance du document d'identité du ou des représentants légaux et du mineur concerné.

Le mineur et le ou les représentants légaux justifient de leur identité par la présentation de leur carte nationale d'identité ou passeport délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité.

Ces documents doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité française et du passeport français, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans. »

- Le tournoi est ouvert aux joueurs amateurs uniquement (et non aux équipes professionnelles).
- Les participants disposent d'un mode d'inscription en ligne via un formulaire à remplir préalablement via le site Internet de l'Association : <https://www.plouezec-actif.org>.
- Les inscriptions ne sont définitivement validées que par les organisateurs. Vous recevrez un courriel vous confirmant la validation de votre inscription ainsi **qu'un billet avec code barre**.
- La participation au tournoi ne sera effective qu'à partir du moment où les participants auront réglé le droit d'inscription (8 €).
- Le tournoi se déroule sur une soirée à partir de 20 heures et la présence des participants est obligatoire dès 19 heures 30, à la Salle des Fêtes OSTREA de PLOUEZEC.
- L'inscription sur place est possible dans la limite des places disponibles.

Matériel :

- **Les participants devront apporter leur console SWITCH, leur manette et le jeu MARIO KART 8 DELUXE. (Préférable : personnages intégralement débloqués)**
- Les joueurs doivent venir avec une manette officielle (manette de Gamecube autorisée).
- Chaque joueur se doit de vérifier sa manette avant le coup d'envoi. Il ne pourra pas faire pause pendant la course en cas de problème. Si le joueur remarque une dysfonction avec sa manette, il doit mettre le jeu immédiatement en pause et en faire part à l'arbitre qui déterminera si celle-ci est effectivement défectueuse. Si le joueur ne fait remarquer la dysfonction qu'à la fin du match, le résultat de celui-ci restera néanmoins valide.
- Aucun écart relatif aux consoles de jeux, manettes, télévisions ou tout autre équipement ne sera toléré.
- Une zone de jeu sera mise en place autour des bornes de jeu. L'accès à la zone de jeu est réservé aux joueurs uniquement lors de leurs courses. Il est interdit aux spectateurs de rentrer dans la zone.

- Les organisateurs ne sont pas responsables des vols et infractions commis sur le lieu du tournoi, il est donc conseillé aux joueurs et aux spectateurs de garder à porter de vue leurs effets personnels et de mettre des étiquettes nominatives sur votre matériel.

Règles de vie et d'arbitrage :

- Pendant toute l'épreuve, les joueurs sont tenus d'avoir un comportement irréprochable vis-à-vis des autres joueurs, des membres de l'organisation, des arbitres et des spectateurs. Les joueurs devront respecter à tout moment les « Règles du Jeu » et l'intégrité du matériel.

- En cas de tricherie avérée (fausse identité, remplacement de personnes...), les fautifs seront exclus de la compétition.

- Il est strictement interdit de boire et de manger pendant son tour de jeu et à proximité du matériel électronique (consoles, prises, etc.).

- La salle où se dérouleront les tournois est une zone non-fumeur. Il est interdit de fumer ou de vapoter dans la salle. Tout manquement à cette règle, ainsi qu'aux autres règles d'hygiène et de sécurité applicables à la zone en question, entraînera l'exclusion des joueurs et des spectateurs contrevenants.

- Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout joueur ou spectateur qui pourrait nuire au bon déroulement du tournoi.

- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en ce qui concerne les risques pris par les joueurs inhérents à la pratique des jeux vidéo.

- Pour des raisons de sécurité, l'accès visiteur pourra être interdit ou limité, et cela dès l'annonce des organisateurs. Cependant il reste toléré, à seulement 1 personne par participant (parent ou accompagnateur). Les organisateurs se réservent le droit de faire payer l'entrée visiteur. L'éventuel montant sera affiché sur place.

- La nourriture et les boissons provenant de l'extérieur sont interdites. Une buvette et une restauration seront mise à votre disposition.

- À la suite des événements nationaux et au plan Vigipirate, les organisateurs procéderont à des contrôles visuels des sacs et effets personnels afin de vérifier que personne ne transporte ou ne dissimule d'objets dangereux.

Droits d'image et utilisation des informations personnelles :

- En s'inscrivant au tournoi, chaque joueur donne à l'Association PLOUEZEC ACTIF et à ses partenaires le droit d'exploiter librement, à quelque fin que ce soit, et sur tout support de leur

choix, son image dans le cadre de toute communication liée à cette compétition où à l'activité de l'association.

- Toutes les informations relatives à chacun des participants pourront être exploitées par l'Association PLOUEZEC ACTIF, le tout conformément à la réglementation applicable, en particulier la Loi Informatique et Libertés.

- Les joueurs disposeront d'un droit d'accès et de rectification à leurs informations nominatives fournies aux organisateurs conformément à la réglementation applicable.

Insultes et comportement offensant :

- Il est strictement interdit de proférer des insultes, menaces ou d'adopter un comportement offensant à l'encontre de votre adversaire, des participants, des spectateurs ou des organisateurs et des arbitres.

- Tout comportement abusif, harcèlement et menaces incluses, sont formellement interdites.

- Toute action déconcentrant le joueur adverse est interdite. Idem pour toute action jugée anti fair-play par l'arbitre.

- Le « Trash-talk » est formellement interdit.

- Tout abus physique, bagarre, action menaçante ou langage menaçant, dirigé à l'encontre d'un autre joueur, d'un spectateur, d'un organisateur, d'un arbitre ou n'importe quelle autre personne est formellement interdit.

- Aucun écart relatif aux consoles de jeux, manettes ou tout autre équipement ne sera toléré.

- Toute action interférant avec le bon déroulement d'un match, incluant mais non limité au bris volontaire d'une station de jeu, l'interruption du courant électrique, et l'abus de la touche « pause » en match est interdite.

- Tous les paris, incluant ceux relatifs aux résultats de matchs, sont formellement interdits.

- La consommation d'alcool et de drogue sont interdits. Les joueurs ne doivent pas être sous l'influence de drogue ou d'alcool durant la compétition.

Sanctions et règlement :

- Toute infraction avérée entraînera un forfait et une exclusion de l'événement en cours ainsi que des interdictions d'inscription aux futurs événements.

- La participation à cet événement est subordonnée à l'acceptation et au respect sans condition ni réserve du présent règlement, du règlement intérieur des salles municipales ainsi que celui de l'Association PLOUEZEC ACTIF. Toute personne ne respectant pas ces derniers, se verra refuser l'accès à l'événement.

- Les organisateurs et arbitres de la compétition pourront à tout moment sanctionner tout comportement qui leur paraît abusif. Cette sanction pourra aller du simple avertissement à l'exclusion totale de la compétition. Cela s'applique aux joueurs comme aux spectateurs.

Dotations :

- Les récompenses sont données au GRAND gagnant des gagnants et au GRAND gagnant des perdants sous forme de bon d'achat Boutique NINTENDO. Elles dépendent du nombre de participants au tournoi. Les organisateurs prendront attache avec les gagnants pour leur adresser leur récompense par mail.

- Le « cash-prize » sera réparti sous forme de lots.

- La liste des lots sera communiquée sur place.

- Aucun versement d'argent ne sera effectué aux joueurs.

Modification du règlement :

- L'équipe organisatrice se réserve le droit de modifier ce présent règlement à sa convenance, celui-ci sera accessible et visible auprès des joueurs sur la table des organisateurs.

- Toute modification des « règles du jeu » ou du calendrier sera communiquée aux joueurs par l'organisation par tout autre support qu'elle décidera d'utiliser (vive voix, site internet, mail, SMS, réseaux sociaux...).

- Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou compléter les Règles du Jeu ainsi que le présent règlement, d'inscrire ou d'exclure tout joueur de son choix, et d'apporter tout aménagement (y compris toute évolution) à l'organisation et au déroulement du tournoi.

- Il est de la responsabilité des joueurs de connaître et de comprendre le règlement.

- Certains changements pourront être appliqués au format du tournoi ou aux règles le jour de la compétition si besoin afin de s'adapter à toute circonstance particulière.

Contact Association : LE PINVIDIC Gabrielle, Trésorière de l'association. Tél. : 06.45.92.23.42 – Email : contact@plouezec-actif.org.

Pour tout renseignement supplémentaire n'hésitez pas à nous contacter par email : contact@plouezec-actif.org